***Préambule :*** *vous trouverez ci-dessous un modèle de courriel à envoyer aux différents responsables politiques. Les parties surlignées en jaune fluo doivent notamment être adaptées selon votre situation personnelle, vos coordonnées et vos interlocuteurs.*

*N’oubliez pas d’insérer un titre personnel à votre courriel faisant référence à l’application d’un tantième préférentiel plus favorable pour le calcul de la pension des shifters à la Douane.*

Mesdames, Messieurs les Présidents de parti,

Mesdames, Messieurs les Sénateurs,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Je suis agent de l’Administration générale des Douanes et Accises et, depuis XXX, je travaille au sein d’une équipe en shift.

Dans une période où l’on met de plus en plus en avant le travail de la Douane, je sollicite votre appui et votre aide afin de mettre fin à une discrimination dont mes collègues et moi sommes victimes depuis janvier 2014.

Je travaille dans un service armé, non seulement le jour, mais aussi la nuit et le week-end, car nos services sont organisés 24 h/24 et 7 jours sur 7 pour faire face à l’augmentation de la fraude et de la criminalité au sein de notre société.

Cela implique que ma fonction est considérée comme pénible.

Cela mériterait une certaine reconnaissance, et une valorisation de mes efforts et des risques pour ma santé, via notamment l’application d’un tantième préférentiel plus favorable pour le calcul de ma pension de retraite, comme c’est le cas pour une partie de mes collègues douaniers dont les conditions de travail sont identiques et qui bénéficient du service actif.

C’est d’ailleurs la promesse qu’avaient faite l’Administrateur général des Douanes et Accises et le responsable P&O du SPF Finances de l’époque (Noël Colpin et Alain Roland) lors de leur roadshow pour trouver des volontaires pour les fonctions de shift.

Pour corriger cette anomalie, il suffit d’adapter la loi générale du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles et ecclésiastiques ainsi que le « tableau des services actifs » qui lui est annexé en y ajoutant nos grades et nos services.

Depuis de nombreuses années, nous tentons de faire valoir nos droits auprès des différents ministres des Finances, des Pensions et de la Fonction publique. Certains ont même obtenu gain de cause au tribunal… et attendent toujours une régularisation. Nos métiers et missions de tous les jours remplissent les quatre critères retenus pour définir une fonction pénible (à savoir : les contraintes physiques ; l’organisation du travail ; les risques de sécurité ; la pénibilité mentale ou émotionnelle). Tout le monde s’accorde à dire que notre demande est légitime. Mais dans les faits, nous ne voyons aucun résultat, aucun texte réglementaire qui corrige cette situation. Chaque ministre semble mettre toute son énergie à reporter ce dossier aux calendes grecques.

Pour être complet, il y a bien eu un projet de texte réglementaire : en 2016, le SPF Finances avait rédigé un projet de loi à la signature du ministre De Croo pour inclure les agents absents de la liste, ce qui réglait partiellement le problème. Ce projet n’avait malheureusement pas terminé son parcours administratif. Il a fait l’objet de va-et-vient entre cabinets ministériels, ce qui a renforcé le sentiment de mécontentement, d’injustice et d’incompréhension des collègues douaniers.

Nous sommes en 2022, soit plus de 8 ans après le lancement du travail en équipes successives au sein des Douanes et Accises. Un travail qui ne cesse d’augmenter, notamment sur le site de Bierset, et pour lequel l’Europe est attentive au respect de nos obligations.

Nous avons été patients, nous avons été loyaux et avons répondu présents pour renforcer la sécurité auprès de nos collègues policiers et militaires depuis les attentats de Paris en novembre 2015, nous avons répondu présents lors de réquisitions pour assurer la fluidité de la circulation des personnes et des marchandises dans le cadre du Brexit et de ses reports successifs, nous avons répondu présents pour différentes missions considérées comme essentielles depuis le début de la crise sanitaire.

Entre une réforme annoncée de nos conditions de travail de shifter et le non-respect des promesses, la colère gronde, le climat social est compliqué pour ne pas dire délétère.

Nous avons été loyaux, dévoués, mais nous souhaitons maintenant que les promesses soient tenues. Que le respect de nos conditions de travail devienne une réalité.

Pouvons-nous compter sur vous pour porter ce dossier et faire entendre notre voix ? Votre parti peut-il prendre l’initiative dans ce dossier ?

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nom Prénom

Adresse postale

Adresse email

N° tel